

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 23 février 1983

La séance est ouverte à 14 heures.

● (1405)

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

ON DEMANDE D'ACCORDER UN STATUT ACCRÉDITÉ AUX
CONSULS HONORAIRES DE LETTONIE ET D'ESTONIE

M. Stanley Hudecki (Hamilton-Ouest): Madame le Président, à l'occasion de la onzième soirée balte, parrainée récemment par la Baltic Federation in Canada, qui représente l'Estonian Central Council in Canada, la Latvian National Federation in Canada et la communauté canado-lituanienne, le député de Nepean-Carleton (M. Baker) a, en se réclamant de l'article 21 du Règlement, attiré l'attention de la Chambre sur certaines irrégularités survenues dans l'accréditation de consuls baltes par le gouvernement du Canada.

Ces fédérations baltes représentent de loyaux Canadiens qui ont choisi de s'établir au Canada et qui ont sensiblement contribué aux arts et à la culture de notre pays. Ils ont grossi les rangs de nos spécialistes dans les domaines du génie et de la médecine. Ce sont de loyaux citoyens, conscients de leurs responsabilités envers le pays qu'ils savent assumer avec dévouement et zèle.

Je voudrais en outre signaler que deux groupes membres de la fédération balte, soit les Lettons et les Estoniens, se sont vu privés, contrairement aux Lituaniens, d'un statut accrédité pour leurs consuls. En accordant un tel statut à ces consuls, le Canada reconnaîtrait le rôle que les Canadiens d'origine balte ont joué et jouent encore dans le développement et l'enrichissement de leur terre d'adoption, le Canada, et établirait un lien utile entre ceux-ci et leur pays d'origine. Je prie donc le gouvernement d'accorder un statut accrédité aux consuls letton et estonien.

* * *

LES FINANCES

L'APPROBATION DE LA POLITIQUE DE L'ANCIEN MINISTRE PAR
ALASTAIR GILLESPIE

L'hon. Elmer M. MacKay (Central Nova): Madame le Président, le 21 avril 1982 avait lieu à Toronto une rencontre organisée par le vice-premier ministre (M. MacEachen), le ministre des Finances de l'époque et trois ministres torontois. Quatorze hommes d'affaires y étaient invités. Selon le *Globe and Mail* du 22 avril 1982, 13 des 14 hommes d'affaires ont

rejeté la théorie de MacEachen au sujet de la réglementation des prix et des salaires.

Alastair Gillespie était un des 14 hommes d'affaires ayant prétendu au *Globe and Mail* que M. MacEachen avait reçu «un retentissant vote de confiance». Dans son numéro du 24 avril 1982, le *Globe and Mail* signalait que Robert Owen, président du Toronto Real Estate Board, avait nié l'affirmation d'Alastair Gillespie selon laquelle M. MacEachen avait reçu des hommes d'affaires un retentissant vote de confiance. Le 13 mai 1982, le *Globe and Mail* ajoutait que John S. Dewar, président du conseil d'Union Carbide, avait nié que les politiques de M. MacEachen eussent été approuvées à cette réunion. Dans son numéro du 10 juillet 1982, le *Globe and Mail* déclarait que la politique de MacEachen n'avait eu qu'une seule voix favorable.

Dans ces conditions, madame le Président, la question se pose de savoir si l'appui donné par Gillespie aux politiques économiques du ministre, et son affirmation erronée d'un appui universel des hommes d'affaires, constituait la contrepartie de l'appui accordé par le vice-premier ministre à la lucrative participation de M. Gillespie au projet de carburant synthétique charbonnier de la Nouvelle-Écosse? Y a-t-il également un rapport entre l'enthousiasme de M. Gillespie pour les politiques économiques mal venues du ministre et la décision prise ultérieurement par le gouvernement de se pencher à nouveau sur le financement du consortium de Gillespie?

* * *

LE CHEF DE L'OPPOSITION

M. Gilbert A. Parent (Welland): Madame le Président, en ma qualité de député de Welland et de président du caucus libéral national, je tiens à déclarer que celui-ci déplore les accusations et les insinuations que les partis d'opposition lancent à l'égard de membres du cabinet au cours de la période des questions depuis quelques jours.

Des voix: Oh, oh!

M. Parent: Le caucus s'inquiète notamment du fanatisme dont fait preuve le chef intérimaire du parti conservateur, M. Erik Nielsen, qui depuis son élection . . .

Des voix: Règlement!

M. Parent: . . . à la Chambre des communes en 1957 a eu pour politique de s'attaquer continuellement aux libéraux en cherchant à ternir leur réputation. Le caucus estime que M. Nielsen et ceux qui suivent . . .

Des voix: Règlement!